CSE EXTRAORDINAIRE OUTRE-MER

Compte rendu de la réunion du 27 octobre 2026

SOMMAIRE

1. Un CSE obtenu après les alertes des salariés
2. Un calendrier maintenu malgré un système incomplet
3. Des formations et un accompagnement insuffisants
4. Des métiers et des responsabilités encore flous
5. Qui décide de la bascule ?
6. Une motion adoptée à l'unanimité

Les points qui restent à suivre :

- Réunion demandée avec les organisations syndicales et suivi des documents promis sur SharePoint.
- Réunion d'information des salariés

Motion CSE outremer extra 27 octobre

1. Un CSE obtenu après les alertes des salariés

À la suite d'une saisine des organisations syndicales, un CSE extraordinaire s'est tenu pour faire le point sur le déménagement du CDA/CECOM de Malakoff vers la Maison France Télévisions. Les élus demandaient notamment un calendrier détaillé, des documents de validation du système, un plan de formation, une analyse des risques et des garanties de continuité d'antenne.

Les élus regrettent l'absence de la directrice exécutive du Pôle Outre-mer, dont ils avaient demandé la présence pour qu'elle entende directement les alertes des professionnels impactés.

Les documents réclamés dans la saisine n'ont pas été remis en amont, seule une présentation est arrivée la veille. La direction a remis des supports en séance.

Faute d'éléments suffisants pour débattre utilement, les élus considèrent cette séance comme préparatoire et envisagent de demander un nouveau CSE extraordinaire si nécessaire. Ils rappellent également leur demande distincte d'une réunion avec les organisations syndicales.

2. Un calendrier maintenu malgré un système incomplet

Les principales dates annoncées :

- 28 octobre – 15 novembre : diffusion à blanc avec les référents.
- 6 novembre : décision technique de poursuivre ou non la bascule début décembre (go/no-go).
- 16 novembre – 1er décembre : double diffusion en conditions réelles, avec accompagnement.
- 20 novembre : décision opérationnelle (go/no-go), en concertation avec les équipes et l'encadrement.
- 2 et 3 décembre : dates de bascule envisagées, à ce stade.

La voie B, seconde voie destinée à sécuriser la diffusion en cas de défaillance de la première, n'est toujours pas en service. Attendue initialement en septembre, elle devrait être mise en service la semaine suivant ce CSE, selon la direction. Trois journées de tests avec cette voie sont annoncées, puis des tests de charge. Le calendrier général n'est toutefois pas modifié.

Les élus déplorent la portée des premiers essais sans voie B et demandent que les fonctions soient réellement validées avec les deux voies opérationnelles. Plusieurs référents ne sont pas planifiés sur tous les tests, et que certains n'ont pas reçu les informations nécessaires à la préparation efficaces de ces tests. La direction annonce une révision de la planification et affirme qu'aucun feu vert technique ne sera donné si la plateforme n'est pas stable.

3. Des formations et un accompagnement insuffisants

Apprendre sur un outil encore en cours de mise au point

Les salariés décrivent des formations avec trop peu de manipulation individuelle, des équipements indisponibles ou modifiés en cours de séance et des fonctions essentielles qui ne peuvent pas être correctement testées. Certains scénarios propres à la diffusion ultramarine, notamment l'enregistrement, les légers différés et la segmentation, sont trop peu abordés.

Pour les élus, il s'agit davantage d'une présentation des outils que d'une formation permettant de tenir son poste en autonomie. Les formations n'ont pu etre identique entre les salariers du au devolleppement en cours des outils par l'équipe d'ingénierie. La direction reconnaît que la pratique individuelle a été insuffisante et prévoit des exercices complémentaires dans le training lab, sous réserve du feu vert technique.

La direction présente un « training lab » de trois postes, avec 22 exploitants inscrits et huit personnes du support, pour environ une journée chacun.

Les élus contestent son fonctionnement sur la base du volontariat : la formation nécessaire à l'exercice des missions doit être organisée sur le temps de travail. Une planification complémentaire entre le 6 et le 16 novembre est annoncée, sous réserve du feu vert technique.

Un soutien qui ne couvre pas toute la nuit

La direction annonce un accompagnement par Broadteam, 2IFA, l'ingénierie de niveau 2 et un intervenant Sherlock. Cependant, Broadteam n'est présent sur place que de 7 h à 23 h, alors que les antennes fonctionnent en continu. Les élus alertent sur le manque d'assistance la nuit, notamment pour la Polynésie et Wallis-et-Futuna. Des vacations nocturnes et des relais entre équipes sont évoqués, sans engagement arrêté.

4. Des métiers et des responsabilités encore flous

Superviseurs, CECOM et chefs de chaîne

Les superviseurs rappellent que leur mission ne se limite pas à la maintenance : ils assurent la continuité d'antenne, coordonnent les incidents avec les chefs de chaîne et les stations, encadrent les exploitants et transmettent les connaissances. Ils signalent ne pas avoir pu travailler dans leur futur espace pendant la formation. Pour le CECOM, la mutualisation des sources transforme certaines tâches, tandis que les fonctions radio n'ont pas toutes été présentées. La direction reconnaît que le périmètre des activités reste à clarifier.

Les chefs de chaîne demandent une formation correspondant à leurs missions, notamment sur les échanges entre Sherlock et MBT, les playlists et leurs futurs outils. Les élus demandent, pour chaque métier, des missions explicitement définies, des procédures utilisables et un entraînement concret avant la bascule.

Recette, procédures et renforts

Les référents ont élaboré eux-mêmes un outil de recette comprenant déjà plus de 300 scénarios de test, destiné à recenser les résultats et les anomalies. Un bilan est envisagé dans environ trois semaines. La direction évoque par ailleurs une quarantaine de procédures, dont certaines restent à relire et à valider avec les professionnels. Les élus demandent de distinguer les documents simplement rédigés de ceux réellement testés en exploitation.

Pour libérer les équipes lors des essais et formations, la direction fait état d'un recours à quatre techniciens de diffusion et deux chefs de chaîne extérieurs. Les élus s'interrogent sur le temps et les personnes disponibles pour les former aux particularités des stations ultramarines, dans un calendrier déjà contraint.

5. Qui décide de la bascule ?

La direction présente deux validations distinctes : le 6 novembre, une décision technique relevant de la direction technique et de l'équipe projet, sans participation décisionnelle

des référents ; le 20 novembre, une évaluation opérationnelle à laquelle les référents et les équipes doivent être associés. La direction affirme que la responsabilité de la bascule et de ses conséquences restera collective et ne sera pas reportée sur les salariés.

Les élus demandent qu'un avis défavorable des référents entraîne réellement un arrêt du projet de bascule début décembre et que leurs conclusions ne soient pas seulement consultatives. Ils réclament des critères de validation explicites et la possibilité d'un report. Ils rappellent que le maintien opérationnelle de la tête de reseau à Malakoff au moins jusqu'au premier trimestre 2027 laisse, selon eux, une marge pour décaler la bascule.

6. Une motion adoptée à l'unanimité

Après une suspension de séance, les élus adoptent à l'unanimité une motion constatant des difficultés déjà signalées : système incomplet et non stabilisé, plan de formation insuffisant voire inexistant, missions des superviseurs et du CECOM non définies, et formation des renforts incompatible avec le calendrier présenté. Ils dénoncent également un manque de loyauté de l'équipe projet et l'absence de réponses satisfaisantes aux préoccupations des salariés.

La motion demande :

- Le report de la bascule tant que les conditions techniques, humaines et organisationnelles ne sont pas réunies.
- Un calendrier précis de stabilisation du système, de clarification des missions et de formation des équipes.
- Une réponse écrite aux préoccupations exprimées par les salariés.

Les organisations CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent à cette motion. Les élus considèrent qu'un report devra être décidé si les garanties attendues ne sont pas apportées.

Les points qui restent à suivre

- Transmission du dossier demandé : risques, continuité d'antenne, résultats des tests, incidents et procédures.
- Mise en service de la voie B, tests complets et décisions des 6 et 20 novembre.
- Formation et entraînement de chaque équipe, planification des référents, accompagnement de nuit et formation des renforts.
- Définition des missions des superviseurs, du CECOM et des chefs de chaîne ; présentation des fonctions radio et des échanges Sherlock/MBT.
- Validation des procédures avec les référents, suivi des anomalies et réponse écrite de la direction à la motion ; éventuel nouveau CSE extraordinaire.

Réunion d'information des salariés

Les élus du CSE Outre-mer vous invitent à une réunion d'information le lundi 2 novembre 2026 à 14 h 30, afin de revenir sur les échanges et de répondre à vos questions.

Rejoindre la réunion sur Microsoft Teams: **REUNION INFORMATION DEMENAGEMENT CDA CECOM | Réunion-Joindre | Microsoft Teams**

Nous restons à votre disposition pour toute question ou précision complémentaire.

Prochain CSE OUTRE-MER

le 26 novembre 2026

Vos élu-e-s CFDT du CSE Outre-mer :

- SURIER Caroline
- GOMEZ Sarah
- HOARAU Murielle
- NONET Nora
- POSTOLLEC Julie
- BIPAT Nella
- EDOUARD Olivier
- LAMOURI Nabil
- RIHOUM Fayçal
- Christophe Bailleau
- BENSMAIL Majid